|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| United Nations | UN_42 | Nations Unies |

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

--

**MESSAGE PUBLIÉ À L’OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Le 3 décembre 2016**

 Il y a 10 ans, ce mois-ci, l’Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui compte désormais 169 États parties, ce qui en fait l’un des instruments internationaux des droits de l’homme les plus largement ratifiés dans le monde. Cette convention a accéléré l’engagement et l’action en faveur de l’égalité, de l’inclusion et de l’autonomisation : grâce à elle, les handicaps sont de plus en plus pris en compte dans les programmes mondiaux relatifs aux droits de l’homme et au développement.

 Cette année, les États Membres de l’Organisation des Nations Unies se sont attelés à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, un plan porteur de paix, de prospérité, de dignité et de perspectives pour tous sur une planète en bonne santé. Composé de 17 objectifs de développement durable interdépendants, le Programme 2030 a été adopté avec la promesse de ne pas faire de laissés-pour-compte. Or cela ne peut être accompli que si les personnes handicapées sont pleinement intégrées à la société et au développement et y participent effectivement.

 Il reste beaucoup à faire pour que les personnes handicapées puissent mettre à profit tout leur potentiel et soient appréciées comme des membres à part entière de la société. Il nous faut lutter contre les stéréotypes et la discrimination qui perpétuent l’exclusion et créer un environnement accessible, favorable et ouvert à tous. Pour garantir le succès du Programme 2030, les personnes handicapées doivent participer à sa mise en œuvre et à son suivi, en prenant pour guide la Convention.

 En cette Journée internationale des personnes handicapées, je demande aux autorités nationales et locales, aux entreprises et à tous les acteurs de la société de redoubler d’efforts pour mettre un terme à la discrimination et éliminer les obstacles sur le plan du milieu ambiant et des mentalités, qui empêchent les personnes handicapées d’exercer pleinement leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Unissons-nous pour faire en sorte que les personnes handicapées aient un rôle à part entière dans un monde durable et ouvert à tous, où l’humanité est célébrée dans toute sa diversité.